

Secrétariat du Ministère Public  
Avenue NELSON MANDELA BP 201  
97232 LE LAMENTIN

REPONSE POSITIVE

L'Officier du Ministère Public

à

MONSIEUR DEHAN YOHAN  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO  
AFM

Référence : AFFAIRE /

Monsieur,

Suite à ma précédente réponse du 08.12.2017, j'ai l'honneur de vous informer qu'après réexamen j'ai procédé au classement sans suite de cette amende.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 011057 DEPASSEMENT DE VEHICULE SANS VISIBILITE SUFFISANTE VERS L'AVANT, SUR  
UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION ART.R.414-11 AL.1 C.ROUTE. ART.R.414-11  
AL.3,AL.4 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à LE LORRAIN(97214), RN1, dans le sens LE BOURG DU LORRAIN en date du  
30/08/2014 à 01h00, par procès verbal n° \_\_\_\_\_, ressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
Immatriculé(s) : \_\_\_\_\_

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à LE LAMENTIN, le 26/01/2018

① L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

